

N° 2020/012  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département : ARDÈCHE - Arrondissement : PRIVAS – Commune : COUX

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 19

Séance du lundi 25 mai à 19 heures

Par suite d'une convocation en date du dix-huit mai 2020, les membres composant le conseil municipal de la commune de COUX se sont réunis à la mairie de COUX, à huis-clos, le lundi vingt-cinq mai 2020 à dix-neuf heures. La séance a été ouverte sous la présidence de Madame LEVEQUE Marie-José, la plus âgée des membres du conseil municipal.

**Etaient présents :**

M. ALLIER Jérôme	Mme CHIVELAS Brigitte
M. AUBERT Michel	Mme CLOEZ Sonia
M. CROS Samuel	Mme GAGNARD Céline
M. FLECHON Vincent	Mme GIGON Christine
M. HERNANDEZ Guy	Mme LEON Véronique
M. JEANNE Jean-Pierre	Mme LÉVÊQUE Marie-José
M. LECOMTE Marc	Mme NURY Cassandra
M. LEFEBVRE Jacques	Mme ROSE-LEVEQUE Christelle
M. THÉRY Jacques	Mme VALLIER France
M. VOLLE Stéphane	

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DELIBERATION N° 01-25/05/2020**

**SECRETARE DE SEANCE**

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales « *Au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.* ». Il convient de procéder à l'élection du secrétaire de séance. Cette élection est faite à bulletin secret.

Sont candidats :

- Mme GAGNARD Céline
- M. LEFEBVRE Jacques

Le dépouillement a été fait par Mme NURY Cassandra, assesseur.

Mme GAGNARD Céline a obtenu : quatorze (14) voix

M. LEFEBVRE Jacques a obtenu : quatre (4) voix

M. JEANNE Jean-Pierre a obtenu : une (voix)

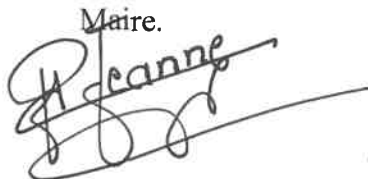
Le conseil municipal a élu :

➤ **Mme GAGNARD Céline, secrétaire de séance.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Jean-Pierre JEANNE,

Maire.



Envoyé en préfecture le 26/05/2020

Reçu en préfecture le 26/05/2020

Affiché le



ID : 007-210700720-20200525-2020\_012-DE